



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

## AVIS PUBLIC

### Modification du calendrier des séances ordinaires 2026 pour déplacer la séance du mois d'août 2026

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** par la soussignée, Lise Lavigne, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Placide.

**CONSIDÉRANT QU'**aux termes de la résolution n° 201-07-2026 adoptée le 21 juillet 2026, le Conseil autorisait la modification de la date de la séance ordinaire du Conseil du mois d'août 2026 devant se tenir le mardi 18 août 2026, mais qui sera déplacée au lundi 31 août 2026.

**QUE** les autres dates adoptées lors de la séance du 1<sup>er</sup> octobre 2025, aux termes de la résolution n° 286-10-2025, demeurent les mêmes.

**QUE** les séances se tiendront à la salle Jean-Paul-Carières du bureau municipal :

Municipalité de Saint-Placide  
281, montée Saint-Vincent  
Saint-Placide (Québec)  
J0V 2B0

Veuillez prendre note que cet avis peut également être consulté sur le site Internet de la Municipalité.

**Donné** à Saint-Placide, ce 23 juillet 2026.

Lise Lavigne  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus le 23 juillet 2026 concernant la modification de la date de la séance du mois d'août 2026, en l'affichant aux endroits désignés en vertu du Règlement 07-11-2023 relatif aux modalités de publication des avis publics et abrogeant le Règlement 2018-06-07.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai donné ce certificat à Saint-Placide, ce 23 juillet 2026.

Lise Lavigne  
Directrice générale et greffière-trésorière